

Notre enthousiasme à proposer des moments de convivialité est souvent remis en question par les réglementations, les évolutions successives des mesures Covid 19. Nous vous tiendrons au courant des opérations et événements à venir directement : par l'application **citykomi**, sur facebook @villedevimy ou sur le site de la ville : <https://www.ville-de-vimy.fr>



# VIMY

## Journal Municipal

N°2 - DÉCEMBRE 2020

### Registre des personnes vulnérables

Un registre nominatif des personnes vulnérables, isolées et handicapées doit être tenu dans chaque commune.

Sur le principe du volontariat, peuvent figurer sur ce registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- et les personnes adultes handicapées bénéficiant de certains avantages.

Vous répondez à ces conditions et souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, vous devez compléter un formulaire à demander :

- A la mairie,
- Par mail « actionsociale@ville-de-vimy.fr »
- Par téléphone au 03.21.07.72.92.

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

Lucie LEDOUX -- 30 novembre 2020  
 Manaël MOHAMMED-BOULEFRAD -- 24 novembre 2020  
 Valentin MARTINOT -- 17 novembre 2020  
 Axel DA COSTA -- 05 novembre 2020  
 Lilou MARTIN -- 2 novembre 2020  
 Lucile LEONARDIS -- 27 octobre 2020  
 Maëva LEVEQUE DECLERCK -- 26 octobre 2020  
 Benjamin CREPIN -- 16 octobre 2020  
 Lilas CREPIN -- 16 octobre 2020  
 Noé GARBE -- 07 octobre 2020

#### MARIAGES

Delphine DELAPORTE et Pascal MOREL -- 05 décembre 2020  
 Séverine DEPRET et Cyrille LANVIN -- 10 octobre 2020

#### DECES

Hélène GRUSZCZYNSKI née HEWUSZ -- 6 décembre 2020/ EHPAD  
 Gilles MOREL -- 5 décembre 2020  
 Monique DUCROCQ née DELIGNE -- 2 décembre 2020  
 Marie-Andrée GUILLUY -- 1er décembre 2020  
 Richard BOURDON -- 1er décembre 2020  
 Madeleine VANWALLEGHEM née VION -- 29 novembre 2020  
 Félix GRZESITZA -- 27 novembre 2020  
 Dominique HROSSO née SENECHAL -- 18 novembre 2020  
 Louis SAEY -- 17 novembre 2020  
 Abbé Cyr LEROY -- 31 octobre 2020

Marek ROSZAK -- 29 octobre 2020  
 Nelly WESSE née SODERSTROM -- 25 octobre 2020  
 Charlotte DOUCET née BURGER -- 18 octobre 2020  
 Richard BUCHWALD -- 18 octobre 2020  
 Nadine FLORET née LARIVIERE -- 14 octobre 2020  
 Michèle PAKULA née NOURTIER -- 13 octobre 2020  
 Marie-Louise WISNIEWSKI née DUBUS - 10 octobre 2020  
 Gisèle DUPORGE née GUILBERT -- 10 octobre 2020



04 Illuminations de Noël dans la commune

06 Le Jardin d'enfants

08 Ouverture de l'espace santé Simone Veil

## Commémorations du 11 novembre 2020

### au Mémorial canadien



### au cimetière militaire de la Chaudière



### au monument aux morts



Nous sommes heureux de vous remettre le bulletin municipal de cette fin d'année.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs agents et élus ainsi que le comité de rédaction et de relecture.

## SOMMAIRE

- 3 - Editorial
- 4 - Décorations de Noël
- 5 - Plantons le décor
- 6 - Le jardin d'enfants
- 7 - L'accueil de loisirs
- 8 - Les médecins sont là !
- 9 - Solidarité intergénérationnelle
- 10 - Informations diverses
- 11 - Informations diverses
- 12 - A la médiathèque André Malraux
- 13 - Citykomi
- 14 - Expressions libres
- 15 - En bref
- 16 - Etat civil

## INFOS UTILES

### Permanence du conciliateur de justice :

11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 31 mai 2021, de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie.

### Horaires d'ouverture de la mairie:

8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30

### Ville de VIMY

Adresse : Rue Rouget de Lisle 62580 VIMY  
Numéro de téléphone accueil : 03.21.07.72.90

### Direction de publication

Marie DECIMA et Julien WOJCIESZAK

### Rédaction et création graphique

Stéphanie LEONARD et Régine DEHAY

Numéro de téléphone : 03.21.07.72.91

E-mail : communication@ville-de-vimy.fr

Site Web : <https://www.ville-de-vimy.fr/>

Facebook : @villedevimy

## EN BREF...

### Lu dans la boîte à idées

Une contribution par mail de Mme L..... a retenu notre attention :

*Je me permets de vous suggérer quelques idées afin d'améliorer le quotidien des Vimynois :*

*- renforcer notre marché du samedi après-midi sur le mois de décembre en invitant quelques exposants qui, tous les ans, étaient présents à notre marché de Noël. L'objectif : un petit air de fête de Noël par les temps qui courent serait le bienvenu, mais aussi faire connaître davantage notre marché du samedi autour de Vimy et peut-être fidéliser de nouveaux clients, attirer d'autres commerçants, ...*

*- prévoir deux entrées et sorties sur la place de la mairie : en effet, cela faciliterait l'entrée et la sortie des écoles, plus de voiture mal garée... Actuellement, le parking n'invite pas à s'y garer aux horaires d'école car une fois à l'intérieur on n'en sort plus !!! Le problème se pose pour Jean-Macé mais aussi Sainte Thérèse.*

*En espérant être entendue ou au moins lue.*

*Cordialement,*



### La lutte continue

Pour poursuivre la lutte contre la COVID 19, la salle des fêtes est mise à disposition des infirmières libérales de Vimy. Le dépistage des cas de coronavirus est ainsi facilité pour préserver la santé de toutes vos familles en cette fin d'année.

Des permanences sont assurées à la salle des fêtes Fernand Tirtaine à Vimy, les **mercredis 23 et 30 décembre 2020, de 14 heures à 16 heures.**

La prise de rendez-vous : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) PCR Vimy et le pré-enregistrement sur le site : [covid.biopath.fr](http://covid.biopath.fr) sont OBLIGATOIRES.

Vous devez sélectionner « laboratoires Pôle Artois » et apporter le jour du test le numéro d'enregistrement obtenu.

En cas de difficultés, une permanence téléphonique est mise en place **de 9h00 à 12h00 le jour du dépistage au 07.85.90.88.38.**

### Prestataires de repas à domicile actuellement

ALLEGRA	03.21.24.17.56	LES PLATS DE MA TANTE	03.21.24.17.56
Du lundi au vendredi. choix entre 2 menus. Samedi et dimanche menu unique. Commandez 72 heures à l'avance. Une partie du paiement est déductible des impôts.		<b>Produits frais, cuisine maison</b> le plat peut être changé à la demande Les repas sont livrés pour 2 jours : passage les lundis, mercredis et vendredis Un essai possible sur 15 jours Une partie du paiement est déductible des impôts.	

Si vous connaissez d'autres prestataires, faites en part à la mairie ou dans la boîtes à idées.

### Notre réponse :

Merci pour vos idées qui nous ont confortés et encouragés dans nos projets.

Sur les marchés des samedis 12 et 19 décembre après-midi, des animations musicales sont prévues et nous avons sollicité des producteurs, des commerçants pour qu'ils viennent y vendre leurs produits. Du fait des contraintes sanitaires, d'autres animations envisagées n'ont pas été validées par la préfecture.

Pour le stationnement et la circulation sur la place de la République aux heures d'entrées et sorties d'école, le problème est complexe. Nous avons déjà rencontré des interlocuteurs et notamment le département gestionnaire de la rue Rouget de Lisle. Nous reviendrons vers vous dès que les meilleures solutions émergeront.

Encore merci pour votre contribution citoyenne.

[boiteaidees@ville-de-vimy.fr](mailto:boiteaidees@ville-de-vimy.fr) ou directement en mairie



## Groupe VIMY AVEC VOUS Majorité Municipale

Christian SPRIMONT

### Pourquoi risque-t-on une annulation des élections municipales ?

Nous avons distribué en toutes boîtes un objet de premier secours et de protection sanitaire dans le contexte Covid, que nous avons appelé « clef du déconfinement » et d'y avoir apposé le nom de notre liste.

Or nous avons fabriqué cet objet avec des imprimantes 3D personnelles afin de procurer aux habitants un outil utile dans le contexte de déconfinement que nous vivions. Ce n'était qu'une intention bienveillante.

Nous respectons la décision du tribunal administratif mais sommes persuadés d'avoir agi correctement et avec sincérité. C'est pourquoi nous nous devons de faire appel de cette décision au conseil d'état. Sachez que les frais engagés sont à la charge personnelle des élus.

Soyez assurés que l'intérêt des Vimynois est le seul guide de notre engagement avec un enthousiasme toujours aussi fort.

## Groupe VIMY AVENIR

Jacques LARIVIERE

Vers de nouvelles élections !

Le Tribunal Administratif a annulé les élections municipales de Vimy pour violation par la municipalité actuelle des articles L49 et L106 du code électoral.

Ce délit est passible de 2 ans de prison et 15.000 € d'amende, une action au pénal est engagée auprès du Procureur de la République.

L'appel déposé par Mr Sprimont aurait-il pour seul but de retarder la décision du tribunal et les nouvelles élections ?

En attendant les dépenses communales galopent : Plus de 10.000 €/an d'augmentation des indemnités des élus et vote d'un nouvel emprunt de 350.000 € alors que nous avons laissé 300.000 € d'excédent !

En 5 mois la nouvelle municipalité a déjà presque ruiné 6 années de gestion responsable !

Alors, adieu projet de cantine scolaire ? Et bonjour augmentation des impôts ?

Nous restons plus que jamais attentifs pour défendre les intérêts des Vimynois(es).

VIMY AVENIR vimyavenir@gmail.com

## Groupe RASSEMBLÉS POUR VIMY

Laurent Bacqueville

“Le groupe “ Rassemblés pour Vimy “ poursuit sa quête de démarche constructive avec le groupe majoritaire. Néanmoins, nous ne pouvons que déplorer le fait que Mr le Maire nous considère uniquement comme des adversaires politiques. Nous n'avons malheureusement été associés à aucune des réflexions menées sur la création de cellules médicales, et il nous a fallu redoubler d'efforts pour obtenir des informations à ce sujet. Notons tout de même qu'à ce jour, le coût global de l'opération reste inconnu.

Toutefois, nous continuons sur notre voie et ne relâchons pas notre vigilance quant aux délibérations du conseil municipal. Pour preuve notre intervention lors de celui du 8 décembre dernier qui a empêché le groupe majoritaire de prendre une décision contraire à l'intérêt d'une partie des vimynois.

Aujourd'hui comme demain vous pourrez compter sur notre travail et notre engagement pour la défense des intérêts de tous.”



Chères Vimynois, chers Vimynois,

Cette année 2020 restera inscrite dans nos vies, elle a mis en valeur ce qui compte pour tous, nos relations et notre santé. Bien que source d'incertitudes, elle a été riche d'actions d'entraide, d'échanges et de partage.

L'installation de quatre nouveaux médecins dans l'espace santé Simone Veil a été notre priorité pour assurer des soins de proximité à tous. Réjouissons-nous de l'arrivée d'une psychologue et d'une nutritionniste et probablement d'autres professionnels encore. La mise à disposition de la salle des fêtes, pour les opérations de dépistage de la Covid 19, en coopération avec les infirmières libérales, a impulsé un travail d'équipe qui rendra l'offre de santé sur la commune plus moderne et efficace.

La mise en place d'un registre des personnes vulnérables nous a permis d'organiser des contacts et de faire face rapidement aux contraintes sanitaires.

Nos actions répondent à l'urgence du moment et s'inscrivent également dans le long terme. Des arbres adaptés au climat de notre région, de variétés anciennes, ont été plantés pour la réalisation d'un verger, source d'embellissement et de récoltes mais aussi pour préserver la biodiversité et le climat. A l'image de nombreux autres projets dans une commune, nous plantons aujourd'hui pour cueillir les fruits demain.

Certaines festivités ont dû être annulées pour respecter les contraintes sanitaires, nous avons été amenés à innover pour préserver l'esprit de fête. Nous tenons à féliciter tous les agents communaux pour leur travail efficace et la capacité d'adaptation dont ils ont fait preuve face à deux confinements dans un contexte de pandémie. Les agents des services techniques ont d'ailleurs contribué par leurs idées et leur talent à créer une ambiance de fête sur les façades de nos bâtiments et dans nos rues.

Sachez que notre enthousiasme et notre envie d'innover resteront notre moteur.

Je souhaite que cette fin d'année vous apporte ainsi qu'à vos proches un moment tant attendu de répit et de joie.

**Votre maire**

*Christian Sprimont*

# DECORATIONS DE NOEL DANS LA COMMUNE



Le chantier de l'éclairage public se poursuit, il a modifié les infrastructures et nous a obligés à adapter les illuminations de Noël. Nous avons installé l'ensemble des décors lumineux compatibles avec les nouveaux équipements pour que la féerie de Noël soit présente en cette fin d'année.

La magie de Noël est bien visible dans la commune grâce à nos agents des ateliers municipaux qui nous ont révélé leur âme d'artiste en créant et fabriquant des décorations en bois : des biches, des faons, des sapins, des champignons, des feuilles de houx...

Merci à eux



## VIMY

# EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute l'actualité de la mairie en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub zéro donnée personnelle.**

1

► **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**  
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ CE QR CODE** pour vous abonner



3

► **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT** sur votre smartphone



UTIK STUDIO GRAPHIQUE | unikestudio.fr



Mairie  
rue Rouget de Lisle  
62580 Vimy  
Tél. : 03 21 07 72 91



## Le « clique et bouquine »

Pendant la période de confinement la médiathèque s'est adaptée en assurant l'emprunt de documents sur réservation

Ce service a remporté un franc succès. Les retours et emprunts ont été nombreux chaque semaine (cf photo jointe).

**Depuis le samedi 5 décembre 2020**, la médiathèque est de nouveau ouverte aux horaires habituels avec les mesures sanitaires suivantes :

- port du masque obligatoire,
- lavage des mains à l'entrée
- 20 personnes maximum autorisées.

Fin du portage à domicile sauf cas exceptionnels.

Pour rappel, les réservations se poursuivent :

- via le site ([opac-x-mediathequelimy.biblix.net](http://opac-x-mediathequelimy.biblix.net)),



## Défi millarcs

À l'occasion des journées nationales de l'architecture, le Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, en partenariat avec la municipalité de Vimy et la médiathèque André Malraux, a proposé deux ateliers et un défi construction, à l'aide de blocs Millarcs les 16 et 17 octobre.

Ces derniers furent l'occasion de découvrir en famille et de manière ludique les réalisations d'architectes de renom (Anneau de la mémoire de Philippe Prost, Louvre-Lens de SANAA...) qui témoignent du renouveau du territoire.

Aidés de l'animateur dédié, les participants au nombre de 50 environ ont pu reproduire les réalisations à l'aide de blocs de bois ou laisser libre court à leur imagination.



## “ PLANTONS LE DECOR ”

Créée depuis plus de 25 ans, cette opération agit pour préserver les variétés d'arbres, arbustes et plantes de notre région.

Cette action portée par la CALL et la région Hauts de France est relayée dans notre commune pour préserver la biodiversité et végétaliser notre commune. Les employés communaux ont créé un verger avec des arbres fruitiers sélectionnés soigneusement pour valoriser la trame verte de la «résidence les coquelicots».

Un hôtel à insectes sera bientôt installé et une tonte tardive sera expérimentée pour créer une prairie fleurie qui attirera les insectes pollinisateurs.

Pour accompagner cette opération, un arbre sera offert parmi la sélection de « plantons le décor » aux nouveaux Vimynois qui ont choisi de faire construire sur notre commune.

D'autres informations sur ces projets seront sur le site de la ville de Vimy et sur le site : <https://www.plantonsledecor.fr/>



## “ FRELONS ASIATIQUES ”

La progression du frelon asiatique inquiète les spécialistes depuis plusieurs années. Chez nous également nous devons agir pour limiter sa prolifération. Des nids impressionnants ont été détectés en haut des arbres au moment de la chute des feuilles.

Il est aujourd'hui trop tard pour détruire les reines qui se sont enfouies dans le sol pour passer l'hiver alors que les ouvrières sont en train de mourir.

Nous reviendrons vers vous pour qu'une action de prévention et de détection précoce de ces nids soit coordonnée au niveau de la commune pour les détruire avant la reproduction.

De la vigilance de tous dépendra l'efficacité de nos actions

**IL NE FAUT SURTOUT PAS CHERCHER A DETRUIRE SOI-MEME LES NIDS.**



## “ÉCLAIRAGE PUBLIC ET POINT FINANCIER”

Les nouveaux éclairages publics permettront de rationaliser et de mieux maîtriser la consommation d'énergie. Il reste encore des travaux de vérification des fixations et des liaisons électriques ainsi que le renforcement de l'éclairage dans certaines zones. L'ensemble devrait prendre fin début 2021.

Ces travaux permettant la mise en place de LED ont été inscrits en mars 2020 dans le budget d'investissement de l'année 2020 pour un montant de 700 000 €.

Le financement est prévu de la façon suivante :

- Subvention de la fédération départementale d'énergie : 443 000 €
- Dotation d'équipement des territoires ruraux : 65 000 €
- Fonds de concours aux communes rurales: 45 800 €
- Financement de la commune : 146 200 €

La commune a réglé deux factures pour un montant de 512 308 €,

La commune n'a encore reçu aucune subvention. Si cela s'avérait nécessaire, dans l'attente du versement des subventions, la commune pourrait recourir à une avance de trésorerie de 350 000 € auprès de la banque postale.

Le bilan financier se clôturant au 31 décembre 2020, nous nous engageons à vous informer des résultats de l'année 2020, dans le prochain journal municipal.



# Le jardin d'enfants

## Bon appétit les enfants!

Potages aux brocolis ou choux -fleurs, couscous aux légumes d'hiver, lasagnes aux lentilles corail, madeleines...

Depuis son ouverture en novembre 2018, le jardin d'enfants prépare sur place les repas servis aux enfants. Ces repas sont élaborés par notre cuisinière Virginie, avec des produits frais de saison. La volonté est de ne servir aucun produit transformé, de proposer des repas équilibrés, goûteux et sains.

Communiquer très tôt aux enfants le goût des bonnes choses en faisant la part belle aux fruits, légumes et aux céréales semi-complètes, les ouvrir à des saveurs nouvelles en leur proposant des recettes à base de légumes anciens ou des plats originaux, voilà les objectifs.

## Le repas : un moment privilégié et convivial au jardin d'enfants :

Les enfants mangent dans de la vaisselle « qui casse », ils ont à leur disposition fourchette, couteau, cuillère mais il n'est pas interdit de manger avec les doigts. Les plats sont nommés ainsi que les ingrédients qui les composent. Chacun mange selon ses besoins, il n'est jamais question de forcer un enfant mais plutôt de lui donner envie.

Le potager pédagogique est un atout formidable pour faire tomber les craintes et les phobies alimentaires...tout doucement... petit à petit... Tout comme l'est l'élaboration de la recette à quatre mains pour le gâteau du goûter du lundi préparé par les enfants (activité suspendue depuis mars dernier mais qui plaisait énormément aux enfants).



## Approvisionnement en proximité

La volonté est de travailler en partenariat avec des fournisseurs locaux afin de privilégier les circuits courts :

- les légumes cultivés en agriculture biologique ainsi que les fruits disponibles dans notre région sont livrés par les Jardins d'Insertion de l'Artois.

- le pain, la viande et le fromage proviennent des commerces locaux (Boulangeries Falinski et Dupuis, boucherie Thilliez, fromagerie Vion),

-l'épicerie indépendante Vivabio fournit les légumineuses, les céréales et la majorité des ingrédients secs nécessaires aux recettes, en gros conditionnement ou en vrac afin de limiter les emballages.

- Le miel des tartines du goûter qui sert aussi à faire le pain d'épices vient d'un apiculteur producteur, Monsieur Denis.



La préparation des repas au multi-accueil suit les mêmes objectifs et, depuis plusieurs mois, les fournisseurs sont les mêmes qu'au jardin d'enfants.

## Des habitudes alimentaires et d'achats respectueux de l'environnement

L'accent est mis sur les achats responsables tant au niveau de la provenance qu'au niveau de leur enjeu environnemental. Ainsi l'achat de riz de Camargue est privilégié pour lutter contre la désertification de cette région. Dans cette même optique, des repas végétariens sont régulièrement au menu.

Sans oublier le composteur qui reçoit les épluchures et les restes de repas.

La volonté est d'aller plus loin dans cette démarche :

- trouver un fournisseur de poisson frais,
- faire des yaourts maison,
- organiser des ateliers avec les parents.

L'enjeu est de donner aux enfants et aux familles des habitudes alimentaires respectueuses de leur santé et de transmettre par le biais de l'assiette des valeurs essentielles à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.

**Ne doutons pas que cette expérience saura inspirer le futur projet de restauration communale!**

# Informations diverses

## Des couturières en action...

Au multi-accueil et au jardin d'enfants, le protocole sanitaire impose aux parents de mettre des surchaussures pour entrer dans la structure et déposer ou reprendre leur enfant.

Pour remplacer les surchaussures jetables et adopter ainsi un comportement «respectueux de la planète» en accord avec tout ce qui est mis en place dans les deux structures, il a été proposé de fabriquer ces protections en tissu (à partir de tissu de récupération : vieilles serviettes éponge, housses de canapés... )

Quelques couturières se

sont mises au travail et ont pu confectionner plus de 100 paires éco durables.



Pour les enfants des écoles maternelles, le père Noël de la commune a sélectionné des jeux en bois respectueux de l'environnement. Les petits recevront leur cadeau enveloppé

dans un sac en tissu confectionné par les mêmes couturières.

Un petit sac de même genre cachera les surprises des enfants du multi-accueil et du jardin d'enfants.

Un immense merci à toutes ces bénévoles qui travaillent avec cœur.



## Artisans et commerçants

Les sapins offerts aux commerçants qui le souhaitaient, participent à la magie de Noël.



**La Ville de Vimy soutient ses artisans et commerçants**

Informations, conseils donnés aux artisans et commerçants qui le souhaitent.  
cf : <https://www.ville-de-vimy.fr/>

## Trésorerie de Vimy

La trésorerie de Vimy fermera ses portes le 31 décembre 2020.

Soucieuse de maintenir un contact physique avec un agent des finances publiques, la commune de VIMY va signer une convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais pour mettre en place un point de contact une demi-journée par semaine au sein de la mairie.

Cet agent proposera de délivrer des informations fiscales, d'accompagner au numérique et de prendre en charge les situations particulières.

Aucun encaissement ne pourra être assuré dans ce point de contact. Les règlements se feront via le réseau des buralistes.



# Informations diverses

## Travaux : le «P.E.M.A»



Le Projecteur d'Enrobeur Mobile Autonome a effectué une sortie sur Vimy pour réaliser des zones témoins de reprises d'enrobés, l'objectif étant de vérifier la qualité du travail rendu, la rapidité d'exécution, et comprendre cette nouvelle technique qui rend les reprises d'enrobés durables et esthétiques.

L'objectif de la commune est de gérer au plus vite les réfections des chaussées dès l'apparition des dommages afin de ne pas laisser la structure de la voirie se dégrader ce qui entraînerait des réparations plus coûteuses.

## Lutte contre la Covid 19

Dans le cadre de la lutte contre la Covid, toutes les équipes municipales ont su s'adapter aux exigences du protocole sanitaire.

Ainsi l'équipe de nettoyage s'est mobilisée pour désinfecter les locaux :

- mise en place de distributeurs de gel hydro-alcoolique sur chaque site,
- double nettoyage,
- agents à disposition des écoles pour le nettoyage des mains.

De même au niveau de la restauration, un protocole sanitaire a été mis en place en continuité avec les dispositions adoptées par les écoles de la commune.

Les enfants sont répartis en groupes de classe, chacun étant pris en charge par un agent durant :

- le transport aller et retour en bus, entre l'école et la salle des fêtes

- le repas
- le lavage systématique des mains avant et après le repas.



## Vive le sport dans les écoles



Cela faisait pas mal de temps que les enseignants des écoles élémentaires publiques Jean de La Fontaine et Jean Macé avaient demandé à la municipalité l'intervention d'animateurs sportifs pour les aider lors des séances d'EPS (Education Physique et Sportive).

**C'est maintenant chose faite !**

Ainsi jusqu'aux vacances de Noël, deux employés communaux diplômés du concours «d'éducateur territorial des activités physiques et sportives» (ETAPS), apportent leur concours lors des séances de sport en adéquation avec les programmes des enseignants.

Cette aide a été rendue possible par la situation sanitaire actuelle obligeant la fermeture

du CAJ le samedi après-midi et l'arrêt du fonctionnement des associations sportives.

Ces fermetures ont permis de dégager du temps aux éducateurs, temps qui a été mis à profit pour dispenser des séances d'EPS dans les écoles.

**Nous espérons pouvoir pérenniser cette action.**



# A L'ACCUEIL DE LOISIRS

## Deux projets menés durant les vacances d'automne

Emilie Adjemout Martin, artiste de Lens, a rejoint l'équipe d'animation pour une activité de création. Avec elle, les enfants ont conçu des figurines 3D pour Halloween.



## JARDIN D'ENFANTS : Pour accueillir 8 enfants en plus...

Créé en 2018, le jardin d'enfants rue Adam de la Halle, accueille les enfants à partir de deux ans afin de les préparer au mieux à l'entrée en école maternelle.

Auparavant, c'est au multi-accueil 10 rue de Saint Nazaire que les petits dès l'âge de 2 mois et demi sont pris en charge.

Au 1er janvier 2021, l'effectif du jardin d'enfants sera complet, soit 15 enfants, et donc, à partir de cette date, que vont devenir les bambins de deux ans que le multi-accueil ne peut plus garder ?

## ...une demande de modification de l'agrément est faite.

Pour répondre à ce problème, il a été décidé de faire une demande d'augmentation de l'agrément du jardin d'enfants autorisant l'accueil de 23 enfants.

Les locaux sont adaptés (rapport de la PMI lors de l'ouverture du site) et ne nécessitent donc pas de travaux d'aménagement.

Cette demande d'augmentation d'agrément a été votée lors du dernier conseil municipal.

Nous sommes certains que cette extension d'agrément procurera un véritable soulagement aux parents qui n'avaient plus de solution de garde.

A l'occasion de la semaine bleue, ces mêmes enfants ont réalisé des dessins pour les résidents de l'Ehpad Jacques Cartier.



Durant les mercredis des mois de novembre et de décembre, les 60 enfants de l'accueil de loisirs ont participé à des ateliers culturels et sportifs autour du thème "diversité et valeurs des cultures urbaines dans le monde." Ils ont pu découvrir, grâce aux animations, la multiplicité des disciplines des cultures urbaines : danses, genres musicaux, graffitis, sports de rue, «urban photo», etc.

## Bus scolaire

Pour faire gagner du temps au bus scolaire, une aire de stationnement lui a été réservée sur la place de la République. Ainsi, il peut effectuer les cinq rotations "aller et retour" nécessaires au transport des enfants depuis les écoles Kergomard, Jean Macé et La Fontaine jusqu'à la cantine (salle des fêtes) en respectant les horaires des cours.



# Les médecins sont là !

## Visite des locaux

Samedi 5 décembre les quatre médecins qui s'installeront prochainement sur Vimy sont venus visiter leur futur lieu de travail.

Les docteurs Matthieu BOBILLIER, Laurine PLANQUE, Catherine HERSIN, Pierre CORNOLLE, ont été agréablement surpris et enchantés de la qualité du travail réalisé dans les anciens locaux de l'école élémentaire Jean de La Fontaine.

Ils nous ont confié avoir hâte de s'installer et de commencer leur activité professionnelle sur la commune de Vimy.



Dès le mois de juillet, ces quatre généralistes ont montré un grand intérêt à pouvoir venir s'installer dans notre commune et très vite la possibilité d'aménager la partie inoccupée de l'ancienne école La Fontaine s'est imposée. Restait alors à concevoir des locaux professionnels conformes aux normes d'installation médicale offrant un accès facile et sécurisé pour les patients. Les plans finalisés, le chantier a démarré et s'est poursuivi à un rythme soutenu.

Grâce au professionnalisme, à l'engagement et l'efficacité des entreprises et des services municipaux les travaux se sont terminés dans les délais annoncés.

Ce centre se compose donc de quatre cabinets médicaux conformes aux normes en vigueur, d'une salle d'attente et d'une salle polyvalente.

L'ensemble jouxte la médiathèque mais est complètement indépendant grâce à un mur et une porte coupe-feu à l'intérieur et un accès distinct par l'autre grille de l'école, à l'extérieur.

Des emplacements de stationnement sont prévus et une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite permet l'accessibilité aux locaux.

Cet espace santé porte le nom de Simone Veil grande personnalité française qui fut notamment deux fois ministres de la santé.

Nous souhaitons la bienvenue aux docteurs Catherine Hersin, Laurine Planque, Pierre Cornolle et Matthieu Bobillier.

Depuis octobre, une psychologue, Emeline Carlucci a rejoint les infirmières dans le local médical derrière la poste et bientôt, une nutritionniste les rejoindra.



# Solidarité intergénérationnelle



Malgré l'annulation de la semaine bleue consécutive aux directives émanant de la Préfecture, les enfants du centre de loisirs ont eu une pensée pour les résidents de l'EHPAD Jacques Cartier au cours des vacances de la Toussaint

Des dessins, enrichis de quelques mots bienveillants, ont été réalisés à l'intention de nos aînés.

En raison du confinement visant la sécurité sanitaire des personnes vulnérables, la rencontre des générations n'a pas pu se réaliser. Cependant, l'ensemble des dessins a été exposé dans le hall de l'établissement et les résidents ont pu les admirer, les apprécier et préparer une réponse pour les jeunes qui ont pensé à eux.

## Prendre soin des Vimynois les plus vulnérables

A l'issue du premier confinement, suivi rapidement d'une période de canicule, il est apparu aux membres du conseil municipal qu'il était urgent de mettre en place des mesures préventives afin d'aider les plus



vulnérables d'entre nous, en l'occurrence les personnes âgées, les personnes isolées et celles en situation de handicap.

Début septembre, chaque Vimynois de plus de 65 voire 60 ans, s'il en a fait la demande,

a reçu un imprimé lui permettant de se signaler volontairement afin de profiter d'une assistance possible et au moins d'un contact téléphonique régulier.

Quelques jours après la réalisation de cet état, est arrivée la deuxième vague de la pandémie suivie immédiatement d'un deuxième confinement imposé par nos autorités nationales.

Dès la première semaine de cette nouvelle situation, toutes les personnes inscrites ont été contactées afin de prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins (courses, etc...) mais aussi pour rompre leur solitude.

Ces actions d'aide aux personnes fragiles et vulnérables sont réalisées par des membres du CCAS de Vimy et des bénévoles.

Bien évidemment, l'opération continue et toute personne non-inscrite, souhaitant l'être, peut le faire en appelant la mairie.

## On sonne : Une porte ou une fenêtre s'ouvre....

Un manteau une écharpe vite enfilés et déjà dans le jardin ou sur le trottoir les musiciens sont prêts.

Grâce à l'aide de conseillers municipaux, le clavier et l'ampli sont branchés à une batterie à l'arrière du fourgon, le lutrin et le tabouret sont installés

Avez-vous un chanteur préféré ? demande Damien. Une recherche rapide dans les nombreuses partitions et Damien NISON tape les premiers accords sur son piano tandis que Christelle prend son micro.

Et soudain, on entend les mélodies de Jacques Brel, Edith Piaf, Patricia Kaas, Joe Dassin ..., valse, tango, jazz... et bien sûr l'hymne de notre belle région : Les corons de Pierre Bachelet.

C'est au début du mois de décembre que cette animation s'est déroulée devant le domicile des personnes qui en avaient exprimé le souhait au cours d'entretiens durant le confinement. Petits moments de joie, d'émotion, partage de sourires, instants de bonheur ressentis par tous : musiciens, accompagnateurs et spectateurs.

« Entrez, venez prendre un café ! » « Prenez ces chocolats ! » « Qu'est ce que je peux vous offrir ! » « Revenez quand vous voulez ! »

Ce sont quelques-unes des paroles sympathiques et chaleureuses reçues après l'aubade.



**Vraiment : « Les gens du Nord ont dans le cœur le soleil... »**